



Le titulaire du CAP électricien aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations.

Le titulaire du CAP électricien assume des activités professionnelles variées sous la responsabilité d'un personnel de qualification supérieure. Dans ses réalisations, il maîtrise les aspects normatifs, réglementaires propres aux installations électriques, de sécurité des personnes et des biens, il appréhende les aspects relationnels, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Objectifs de la formation

Installer, mettre en service, entretenir et réparer des ouvrages électriques et des réseaux de communication.

Intervenir, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, etc.

Au programme

- Réalisation d'une installation
- Mise en service d'une installation
- Maintenance d'une installation
- Français - Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation professionnelle sur un plateau technique moderne et innovant
- Encadrement de l'apprenant par une équipe dynamique et expérimentée
- Apprentissage : Suivi pédagogique de l'apprenant grâce à un accès personnel accessible à distance pour les entreprises / responsables légaux / apprenants

Modalités d'évaluations

- Examens finaux : épreuves écrites et orales
- Soutenance d'un dossier professionnel à l'oral
- Étude de cas
- Évaluation des pratiques en entreprise

L'ensemble des blocs doit être validé pour l'obtention du diplôme.

Le Diplôme

- Le CAP Electricien est composé de 7 blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP 38401](#)
- Organisme certificateur : Education Nationale

Tarifs

- Apprentissage : Coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO). La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO.
- Formation continue : 15,00 € / h TTC

Financer ma formation

OPCO

Informations pratiques

Durée de la formation

CAP en 1 an

420h de formation minimum

CAP en 2 ans

840h de formation minimum

Horaires

Les horaires diffèrent selon les sites de formations.

Rythme

Alternance à raison d'une semaine sur trois au CFA.

Pré-requis

Apprentissage :

- Pour une formation en 2 ans : Aucun

- Pour une formation en 1 an : Être titulaire d'un diplôme de niveau 3

Formation continue : Être titulaire d'un diplôme de niveau 3

Modalités et délais d'accès

Préinscription sur le site web ou en direct lors des JPO.

Votre candidature sera prise en compte dans les 5 jours.

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.

Établissement(s) disponibles à Paris et Île-de-France

CMA Formation Pays de Meaux

2 rue Irène Joliot Curie
Chauconin-Neufmontiers 77124

Accueil

 01 64 79 27 60

 seformer.meaux@cma-idf.fr

Référent handicap

 handicap.77@cma-idf.fr

Reconversion professionnelle

 reconversion@cma-idf.fr

CMA Formation Bobigny

91-129 rue Edouard Renard
Bobigny 93013

Accueil

 01 41 83 38 38

 seformer.bobigny@cma-idf.fr

Référent handicap

 handicap.93@cma-idf.fr

CMA Formation Saint-Maur

25 avenue Raspail
Saint-Maur-des-Fossés 94100

Accueil

 01 49 76 50 30

 seformer.saint-maur@cma-idf.fr

Référent handicap

 handicap.94@cma-idf.fr

Reconversion professionnelle

 reconversion@cma-idf.fr